

Le Dr SIMARD est nommé à l'unanimité.

Proposé par le Dr de MARTIGNY, secondé par le Dr LAURENDEAU que le Dr MARSOLAIS soit prié d'accepter un nouveau terme comme registraire du Collège.

Le Dr MARSOLAIS remercie les membres du Bureau de cette marque de confiance qu'on veut bien lui accorder, mais dit tout le regret qu'il éprouve de ne pouvoir accepter, et il propose, secondé par le Dr BOULET, que le Dr BOUCHER de Montréal, soit nommé Régistraire.

Le Dr BOUCHER est nommé à l'unanimité.

Les Drs SIROIS et JOBIN proposent que le Dr MACDONALD soit nommé Secrétaire pour Montréal.

Le Dr MACDONALD est nommé à l'unanimité.

Les Drs JOBIN et LAURENDEAU proposent que le Dr LABERGE soit nommé Secrétaire pour Québec.

Le Dr MOREAU secondé par le Dr CATELLIER, propose que le Dr PAQUIN soit nommé Secrétaire pour Québec.

Le résultat du vote est :

Dr LABERGE, 17.

Dr PAQUIN, 22.

En conséquence, le Dr PAQUIN est élu.

Le Dr LABERGE secondé par le Dr BLAGDON, propose que le Dr JOBIN soit nommé Trésorier.

Le Dr ASSELIN secondé par le Dr SIMARD, propose que le Dr CÔTÉ soit nommé Trésorier.

Le résultat du vote est :

Dr CÔTÉ, 7.

Dr JOBIN, 32.

Le Dr JOBIN est en conséquence réélu Trésorier.

Le nouveau comité des créances tel que le veut la loi est composé des nouveaux officiers élus.

Le comité des examens est composé des Drs MIGNAULT, PLANTE, ROULEAU, LAURENDEAU, DOLBEC, BOULET, SIROIS, AHERN, SYLVESTRE, BROCHU, OSTIGUY, THIBAUT.

La séance est levée à midi et demi et ajournée jusqu'au lendemain à 9 heures.

SEANCE DU 25 SEPTEMBRE

La séance est ouverte par le président, le Dr Normand, de Trois-Rivières, à 10 heures.

Avant de commencer les travaux le Président demande que M. Barril qui n'a pu se présenter hier parce qu'il n'avait pas tous les documents officiels, soit autorisé à se représenter aujourd'hui devant le Bureau des examinateurs.

Le Dr BOULET ne voit pas pourquoi on ras-

semblerait de nouveau le Bureau pour un candidat qui a eu tout le temps de réunir ces documents pour la date fixée.

Le Dr MARSOLAIS fait remarquer que c'est la quatrième fois que ce candidat se présente devant le bureau sans pouvoir produire en temps opportun les documents officiels, attestant qu'il a étudié la médecine pendant 4 années. Les documents sont déposés sur le Bureau par le Dr Normand. Le Dr Marsolais propose alors secondé par le Dr Beaudry que le Bureau des examens se réunisse en une assemblée spéciale pour faire subir l'examen à M. Barril, avec entente que pareille faveur ne serait plus à l'avenir accordée à aucun candidat.

Adopté.

Il est proposé par le Dr MARSOLAIS, secondé par le Dr de MARTIGNY, que le secrétaire soit dispensé de faire la lecture du rapport de la dernière assemblée, attendu que les membres du Bureau ont reçu le rapport imprimé il y a quelques jours.

Adopté.

Le Dr NORMAND prend alors la parole et prononce l'allocution suivante :
Messieurs,

A l'ouverture de cette séance, la première officielle et régulière de notre nouveau gouvernement, je tiens à vous faire connaître la formation de nos comités et tout d'abord le COMITE DES CREANCES. Il se composera suivant la loi, de l'ancien président du Bureau, du président actuel, de tous les autres officiers de ce bureau et des représentants universitaires : MM. les Drs Catellier, pour l'Université de Québec; Foucher, pour celle de Montréal; Lafleur, pour celle de McGill.

Le COMITE DE LEGISLATION se composera de MM. les Drs Hon. Jean Girouard, Conseiller législatif; Jobin, député; Côté, du registraire actuel, le Dr Boucher, et du Dr Laurendeau dont l'esprit de travail et d'initiative est connu de vous tous.

Le COMITE D'EXAMENS se composera comme je vous l'ai dit hier, de MM. les Professeurs Mignault, anatomie; Ahern, chirurgie; Brochu, pathologie interne, et MM. les Drs Laurendeau, histologie et bactériologie; Boulet, yeux, oreilles et larynx; Sylvestre, médecine légale; L. Sirois, gynécologie et obstétrique; Ostiguy, chimie; Rouleau, physiologie; Thibault, matière médicale; Dolbec, pathologie générale.

Le COMITE DE DISCIPLINE se composera de MM. les Drs Brochu, de Québec; Marsolais, Montréal; Sirois, Trois-Rivières; Edgard, St-François.

Au sujet du Comité d'examens je tiens à vous